

COMPTES ADMINISTRATIFS 2020 BUDGETS PRIMITIFS 2021

Synthèse

Conseil communautaire du 22 mars 2021

Budget Principal
Budget Annexe Zones Communautaires
Budget Annexe Bâtiments Economiques
Budget Annexe Office de Tourisme
Budget Annexe Ordures Ménagères
Budget Annexe Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Les principales dispositions envisagées lors du Débat d'Orientations Budgétaires et présentées au Conseil communautaire le 22 février 2021, sont respectées (cf. rapport d'orientations budgétaires), à savoir :

- Une pression fiscale stable :
 - Pas de hausse des taux d'imposition (taxes foncières bâties et non bâties, CFE)
 - Evolution progressive du coefficient de Tascom (1,20 en 2021).
- Versements aux communes :
 - Dotation de Solidarité Communautaire de 500 000 €
 - Enveloppe de 1 M€ pour les fonds de concours (hors fonds spécifiques de 540 000 € pour l'accès du lycée d'Aizenay et la réfection de la toiture de La Martelle au Poiré sur Vie)
 - Reversement du FPIC aux communes en totalité.
- Dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Investissement, modification des autorisations de programme et des crédits de paiement pour les opérations les plus importantes afin d'étaler les dépenses sur plusieurs exercices et d'avoir une meilleure visibilité budgétaire.

Synthèse des Comptes Administratifs 2020

Les CA 2020 de l'ensemble des budgets de la communauté de communes présentent un résultat consolidé de **5 668 015,65 €** contre 3 843 568,55 € en 2019 (sections de fonctionnement et d'investissement confondues et reports résultats 2019 compris).

Sur le Budget Principal, les dépenses réelles de fonctionnement progressent de +4,9% entre 2019 et 2020. Cette évolution s'explique principalement par la progression des charges à caractère général (+17,1%), des charges de personnel (+ 5,4%), et les autres charges de gestion courante (+7,8%). Les atténuations de produits qui intègrent l'attribution de compensation pour un montant de 5 101 078 €, représentent la dépenses la plus importante en 2020, avec 44,1% des dépenses réelles totales, devant les charges de personnel avec 28,2%. Dans le même temps, les recettes réelles de fonctionnement progressent de +8% et de +4,8% hors produits des cessions d'immobilisations et excédent des budgets annexes. Cette dynamique des ressources en 2020 s'explique principalement par la progression des impôts et taxes (+513 000 €), avec l'abondement des ressources fiscales et la perception de rôles supplémentaires pour près de 389 000 €, par une reprise sur provisions pour un montant de 213 730 € et par des dotations (+90 000 €) avec l'augmentation des participations des autres organismes. Rapportée au total des recettes réelles de fonctionnement, la fiscalité (hors compensations fiscales) représente 73,3 %. A noter également que les impôts économiques représentent 62% des recettes fiscales, contre 38% pour les impôts ménages.

Le programme d'investissement sur la période 2017 – 2020 atteint 13,2 millions d'euros (subventions d'équipement versées aux communes comprises).

L'endettement global de la collectivité au 31 décembre 2020 s'élève à 3 132 108 € contre 3 576 430 € au 31 décembre 2019 (tous budgets confondus). Aucun emprunt n'a été réalisé sur 2020.

La capacité de désendettement est excellente sur le budget principal (0,16 ans). Le taux d'endettement sur ce budget est de 3,38% (le capital restant dû représente 3,38% des recettes réelles de fonctionnement), la communauté de communes est donc très peu endettée.

La population légale du territoire poursuit sa progression avec une augmentation de 1,2% entre 2020 et 2021 et atteint 45 120 habitants au 1^{er} janvier 2021.

Les effectifs de la communauté de communes sont passés de 85 agents au 1^{er} janvier 2020 à 90 emplois permanents pourvus au 1^{er} janvier 2021 (hors contractuels pour remplacement ou accroissement d'activité). Cette augmentation s'explique par la création de postes nécessaires pour structurer les services et faire face à l'extension de certains domaines d'intervention (chargés de mission PCAET et mobilité, informaticiens suite à la mise en place d'un service mutualisé et responsable nouvelle médiathèque de St Denis la Chevasse).

Fin 2020, sur le Budget Principal, le fonds de roulement (trésorerie) s'élève à 5 271 100 € et s'est nettement amélioré pour la 3^{ème} année consécutive (+1 737 994 €). La capacité d'autofinancement nette progresse de près de 154 000 € par rapport à 2019, malgré la crise sanitaire et représente un montant de 3 686 774 €.

Voir ratios et tableau d'analyse financière pages 7 et 8.

Synthèse des Budgets Primitifs 2021

Les BP 2021 de l'ensemble des budgets de la communauté de communes s'élèvent à un total de **55 112 400 €**, dont :

- 32 958 700 € en section de fonctionnement
- 22 153 700 € en section d'investissement.

Budget Principal

Section de fonctionnement

Elle s'équilibre à **19 607 200 €**.

Les dépenses de fonctionnement

Elles concernent notamment :

- ❖ Les charges à caractère général pour **2 839 600 €** dont 115 149 € de report 2020, contre 1 876 608.85 € réalisé en 2020, soit une augmentation de plus de 51%.

Cette progression est principalement due à la mise en place des actions dans le cadre du Plan Climat Air Energie du Territoire et de la mobilité (études diverses et sensibilisation), à la mutualisation informatique sur une année complète (à noter que la dépense correspondante sera déduite de l'attribution de compensation versée aux communes en 2022), à l'inscription d'un crédit en cas de contentieux pour l'approbation du PLUiH et à la gestion du château et de la plage d'Apremont.

- ❖ Les charges de personnel pour **4 093 900 €** contre 3 714 929 € réalisé en 2020, soit une augmentation de 10,2%.

Cette augmentation s'explique par la consolidation des postes créés en 2020 et leur rémunération sur une année complète, la création de 8 nouveaux postes en 2021 (agents de médiathèque, animateur RAM, chargé de mission prévention déchets, médiateur culturel OT, animateur économique, stagiaires fin d'étude pour la culture et le PCAET), au recrutement d'agents temporaires pour faire face à l'accroissement temporaire d'activité de certains services et au remplacement d'agents, ainsi que la rémunération des commissaires enquêteurs.

- ❖ Les atténuations de produits représentent **5 678 300 €**

Il s'agit principalement des versements aux communes (attribution de compensation et DSC).

L'attribution de compensation est légèrement diminuée pour tenir compte de la mise en place du service mutualisé informatique à compter du 1^{er} octobre 2020.

Par ailleurs, une Dotation de Solidarité Communautaire de 500 000 € sera répartie entre les communes membres (enveloppe inchangée depuis 2018).

A noter également une somme de 20 000 € pour un éventuelle versement de Tascom indûment perçue.

- ❖ Des dépenses imprévues pour **91 500 €**.
- ❖ Un virement à la section d'investissement pour **3 448 957 €**. Cette somme correspond à l'autofinancement pouvant être dégagé pour financer l'investissement.
- ❖ Les amortissements pour **1 230 000 €**. On retrouve ce montant en recettes d'investissement.
- ❖ Les autres charges de gestion courante pour **1 784 100 €** contre 1 676 911 € réalisé en 2020, soit une augmentation de près de 6,4%.

Cela concerne notamment :

- le financement du déficit du budget annexe Office de Tourisme (327 500 € contre 270 000 € en 2020)
- les indemnités des élus (indemnités, charges, frais de mission et de formation) : 202 000 €
- le service incendie : 610 500 € (en légère hausse par rapport à 2020)
- les participations aux syndicats mixtes auxquels adhère la communauté de communes, notamment pour la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI) : 406 000 €
- les subventions aux associations : 223 000 €.

❖ Les charges financières pour **33 000 €**.

❖ Les charges exceptionnelles pour **407 843 €** dont 119 843 € de report 2020. Il s'agit principalement des subventions versées dans le cadre des actions OPAH, Eco Pass et Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique de l'Habitat (PTREH), ainsi que la mobilité (aide à l'acquisition de VAE).

Les recettes de fonctionnement

❖ L'excédent de fonctionnement reporté 2020 est de **3 097 472,75 €**, après déduction de l'affectation du résultat en investissement pour un montant de 1 165 050,13 €.

Les autres recettes proviennent principalement de :

❖ La mise à disposition de personnel facturée aux Budgets Annexes Ordures Ménagères, SPANC et Office de Tourisme pour **743 200 €**, ainsi qu'aux communes membres et autres organismes pour **63 000 €**.

❖ Des droits perçus sur les aires d'accueil des gens du voyage, les piscines et les prestations de services versées par la CAF pour le RAM et la parentalité, pour **291 200 €**. A noter la gratuité des abonnements aux médiathèques à compter de 2021 et une forte baisse des entrées piscines liée à la crise sanitaire.

❖ Le remboursement par les budgets annexes OM et SPANC des charges de structure pour **23 300 €**.

❖ Les impôts et taxes pour **11 358 000 €**.

A noter que les informations fiscales ne sont pas reçues à ce jour. Toutefois, comme évoqué lors du DOB, il n'est pas prévu de hausse des taux d'imposition 2021. La baisse du produit fiscal (-8% environ hors FPIC et rôle supplémentaires) est due à l'abattement de 50% de la valeur locative des établissements industriels pour le calcul des bases de CFE et de taxe foncière bâtie suite à la crise sanitaire (article 29 de la loi de finances 2021). Cette exonération devrait être compensée par l'Etat à hauteur de 1 474 000 €. 2021 est aussi la 1^{ère} année de suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales. Elle est remplacée par une fraction de TVA versée par l'Etat.

Rappel des taux proposés (identiques depuis 2018) :

	Taux 2021
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	22,72%
Taxe d'habitation	suppression
Taxe Foncière Propriétés Non Bâties	2,16%
Taxe Foncière Propriétés Bâties	1,00%

De plus, le coefficient de TASCOM (taxe sur les surfaces commerciales) passe de 1,15% à 1,20% en 2021 (cf. délibération n°2020D135 du 21 septembre 2020).

❖ Les dotations, subventions et participations pour **3 795 800 €**.

Avec notamment :

- La DGF estimée à 1 780 000 € (contre 1 834 278 € en 2020)
- La Dotation Générale de Décentralisation pour 19 000 €, pour les médiathèques des Lucs sur Boulogne et de St Denis la Chevasse
- Des aides forfaitaires pour France Services et des subventions Leader et ADEME sur les actions et les postes PCAET et mobilité, pour un montant global de 147 100 €
- Une aide pour le suivi animation de l'Habitat : 125 100 €
- Les aides CAF pour le Contrat Enfance Jeunesse Ram-parentalité et le fonctionnement des aires d'accueil des gens du voyage pour 143 100 €
- Une subvention de Vendée Numérique pour la fibre pour 31 200 €
- Les allocations compensatrices sur la fiscalité pour 1 474 000 € (montant estimatif)
- Des subventions diverses (Feader, FCTVA sur dépenses de fonctionnement...) pour 74 400 €.

❖ Les autres produits de gestion courante pour **144 727 €**.

Il s'agit des loyers ou redevances encaissés : gendarmerie de Pallau, France Services, pôle social (Tremplin et Acemus), épicerie sociale, SAFER.

Section d'investissement

Elle s'équilibre à **12 122 500 €**.

Les dépenses d'investissement

Elles concernent principalement :

- ❖ Des dépenses imprévues pour **67 785 €**.
- ❖ Un remboursement de FCTVA suite à des cessions de biens pour **10 000 €**.
- ❖ Le remboursement des emprunts en cours pour le bâtiment de France Services (ex siège de la CC Palluau) et la banque alimentaire de Palluau, ainsi qu'un éventuel emprunt en cours d'année : **197 000 €**.
- ❖ Les immobilisations incorporelles pour **539 102 €**, qui comprennent :
 - Les frais liés à l'approbation du PLUIH, la révision du Schéma de Prévention des Risques d'Apremont et autres procédures de modification et/ou révisions du PLUIH pour 338 065 € (dont 58 665 € de report)
 - Des frais d'étude diagnostic pour le château d'Apremont, la piscine du Poiré et divers projets : 176 360 €
 - La mise en place d'un portail internet pour les usagers des piscines et des reports : 24 677 €.
- ❖ Les subventions d'équipement versées pour **3 487 495 €**, avec notamment :
 - Les fonds de concours versés aux communes pour 2 607 395 €, dont un report 2020 de 1 067 395 € (versement non encore demandé par les communes), une enveloppe 2021 de 1 000 000 €, un fonds de concours spécifique pour l'accès du lycée d'Aizenay et la réfection de la toiture de la Martelle au Poiré sur Vie de 540 000 €
 - Le très haut débit pour 395 100 € conformément à la convention avec le Sydev
 - Le solde de la subvention au Département pour la déviation du Beignon Jauffrit au Poiré sur Vie : 62 500 €
 - Une aide aux entreprises dans le cadre de la Covid prise en charge à hauteur de 50% par le Département : 240 000 €
 - Une enveloppe de 182 500 € pour des aides aux bailleurs sociaux pour le neuf (3 500 €/logement ; 15 par an) et pour l'acquisition et l'amélioration (5 000 €/logement, 6 par an), ainsi que des aides aux communes pour les acquisitions foncières, conformément au programme du PLUIH.
- ❖ Les immobilisations corporelles pour **640 900 €**.

Elles concernent notamment :

- Le renouvellement de poteaux incendie : 71 489 €
 - L'achat d'un véhicule électrique pour le RAM, un véhicule pour la prévention routière, l'achats de vélos électriques et de vélos cargos en vue de la location (plan mobilité – subvention de la Région) : 95 868 €
 - L'achat de matériel de bureau et informatique : 46 749 €
 - Du mobilier pour 152 652 €, notamment suite aux extensions ou rénovations de bâtiments (OT Aizenay...)
 - Du matériel divers pour 257 902 € dont l'achat de matériel pédagogique pour le RAM et la parentalité subventionnés par la CAF, l'achat de stations de réparation pour vélos, gonflage, box vélos dans le cadre de la mobilité et la signalétique des zones avec la mise en place de totems.
- ❖ Les immobilisations en cours pour **7 031 620 €**, dont 756 620 € de report 2020.

Les principaux investissements prévus cette année sont :

- Rénovation des piscines : 4 184 568 €
- Réhabilitation et extension OT Aizenay : 557 679 €
- Réhabilitation du château d'Apremont phase 1 (dont la sécurisation de la voûte cavalière) : 526 697 €
- Extension 2 du siège de la communauté de communes : 1 200 000 €
- Réfection de la toiture de la banque alimentaire de Palluau : 35 000 €
- Divers travaux : 76 650 €
- Travaux de voirie dans les zones : 451 026 €.

Depuis 2020, les opérations les plus importantes font l'objet d'autorisations de programme et de crédits de paiement afin d'étaler les dépenses sur plusieurs exercices et d'avoir une meilleure visibilité budgétaire ainsi qu'un taux de réalisation sensiblement amélioré.

- ❖ La mutualisation informatique pour **113 598 €**. Il s'agit de l'achat de matériel pour le compte des communes. Ces dernières nous remboursent intégralement (voir en recettes d'investissement).

Plan Pluriannuel d'Investissement

DEPENSES PREVISIONNELLES BUDGET GENERAL

N° Opération	PROJETS	Reports 2020	Nouveaux crédits 2021	BP 2021	BP 2022	BP 2023	BP 2024	Total période 2021 - 2024
	Très haut débit		395 100 €	395 100 €	395 100 €	395 100 €	197 600 €	1 382 900 €
	PLUIH et PLU	58 665 €	279 400 €	338 065 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	428 065 €
	Subventions Habitat bailleurs sociaux et communes		182 500 €	182 500 €	182 500 €	182 500 €	182 500 €	730 000 €
	Local de stockage et agrandissement parking CCVB	3 237 €		3 237 €				3 237 €
	Subventions d'équipement aux communes	1 067 395 €	1 540 000 €	2 607 395 €	1 000 000 €	1 000 000 €	1 000 000 €	5 607 395 €
	Abondement aux fonds de soutien liés au Covid 19 (Région et Département)		240 000 €	240 000 €				240 000 €
	Participation travaux déviation Beignon Jauffrit	62 500 €		62 500 €				62 500 €
	Travaux de rénovation piscine Maché							
	Travaux divers voirie	51 027 €	400 000 €	451 027 €	350 000 €	350 000 €	350 000 €	1 501 027 €
	Poteaux incendie	16 489 €	55 000 €	71 489 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	161 489 €
	Logiciels et matériels informatiques divers	16 426 €	54 400 €	70 826 €	40 000 €	40 000 €	40 000 €	190 826 €
	Mutualisation informatique (pour le compte des communes - investissement)	5 598 €	108 000 €	113 598 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	413 598 €
	Travaux agrandissement locaux secours catholique Le Poiré							
	Investissements divers (travaux, site internet, véhicule...)	213 262 €	475 000 €	688 262 €	420 000 €	420 000 €	420 000 €	1 948 262 €
11	Travaux de mise aux normes piscines	164 568 €	20 000 €	184 568 €				184 568 €
12	Travaux de rénovation piscine d'Aizenay *		4 000 000 €	4 000 000 €	700 000 €			4 700 000 €
13	Travaux de rénovation piscine Le Poiré*		100 000 €	100 000 €	400 000 €	4 000 000 €	4 000 000 €	8 500 000 €
14	Parking gare Bellevigny	18 187 €		18 187 €				18 187 €
15	Extension 2 siège CCVB*		1 200 000 €	1 200 000 €	910 000 €			2 110 000 €
16	Réhabilitation et extension OT Aizenay	507 679 €	50 000 €	557 679 €				557 679 €
17	Création d'un BIT au château d'Apremont							
18	Réhabilitation du château d'Apremont - phase 1	10 057 €	523 000 €	533 057 €				533 057 €
19	Rénovation bâtiment Cicadelle Aizenay	5 225 €		5 225 €				5 225 €
	PPI total	2 200 315 €	9 622 400 €	11 822 715 €	4 557 600 €	6 547 600 €	6 350 100 €	29 278 015 €

* Ces opérations font l'objet d'autorisations de programme et crédits de paiement afin d'étaler les dépenses sur plusieurs exercices

RECETTES ATTENDUES BUDGET GENERAL

	PROJETS	Reports 2020	Nouveaux crédits 2021	BP 2021	BP 2022	BP 2023	BP 2024	Total période 2021 - 2024
12	Subvention Région rénovation piscine Aizenay		164 400 €	164 400 €	164 400 €			328 800 €
12	Subvention Département rénovation piscine Aizenay		329 000 €	329 000 €	329 000 €			658 000 €
12	Subvention DSIL rénovation piscine Aizenay		225 000 €	225 000 €	225 000 €			450 000 €
13	Subvention Région rénovation piscine Le Poiré							
13	Subvention Département rénovation piscine Le Poiré							
13	Subvention DETR rénovation piscine Le Poiré					1 000 000 €	1 000 000 €	2 000 000 €
15	Subvention Région extension 2 CCVB		184 700 €	184 700 €	184 800 €			369 500 €
15	Subvention Département extension 2 CCVB		250 100 €	250 100 €	250 220 €			500 320 €
16	Réhabilitation et extension OT Aizenay		313 000 €	313 000 €				313 000 €
	Subvention Région parking gare Bellevigny							
	Participation du Département au fonds de soutien de la relance économique		120 000 €	120 000 €				120 000 €
	Mutualisation informatique (remboursement des communes)	5 598 €	108 000 €	113 598 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	413 598 €
	Recettes diverses	21 090 €	85 100 €	106 190 €				106 190 €
	Remboursement Sydev sur le THD							
	FCTVA		861 928 €	861 928 €	387 000 €	648 000 €	648 000 €	2 544 928 €
	Recettes totales attendues	26 688 €	2 641 228 €	2 667 916 €	1 640 420 €	1 748 000 €	1 748 000 €	7 804 336 €

Opérations présentées en autorisations de programme (AP) et crédits de paiement (CP)

N° de l'AP	Opération	Montant TTC initial de l'AP	Montant TTC de l'AP révisé	CP 2020	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	Financement
AP2020-12	12 – Travaux de rénovation piscine d'Aizenay (chap. 23)	4 590 000 €	4 900 000 €	200 000 €	4 000 000 €	700 000 €			Subventions Région, Département et DSIL (1 436 800 €), FCTVA, emprunt/autofinancement
AP2020-13	13 – Travaux de rénovation piscine du Poiré sur Vie (chap. 20 et 23)	4 900 000 €	8 500 000 €	0 €	100 000 €	400 000 €	4 000 000 €	4 000 000 €	DETR ou DSIL, FCTVA, emprunt/autofinancement
AP2020-15	15 – Extension 2 du siège de la communauté de communes (chap. 23)	2 200 000 €	2 200 000 €	90 000 €	1 200 000 €	910 000 €			Subventions Région et Département (869 820 €), FCTVA, emprunt/autofinancement

Les recettes d'investissement

- ❖ L'excédent d'investissement 2020 reporté pour **1 008 576,87 €**
- ❖ Le virement de la section de fonctionnement pour **3 448 957 €**.
- ❖ Les amortissements pour **1 230 000 €** (Voir dépenses de fonctionnement).
- ❖ Les dotations, fonds divers et réserves pour **2 096 978,13 €**, dont 861 928 € de FCTVA, 70 000 € de reversement de taxe d'aménagement perçue par les communes sur les zones économiques intercommunales et 1 165 050,13 € d'excédent de fonctionnement capitalisé (affectation du résultat).
- ❖ Des subventions pour **1 622 390 €**, dont le report des subventions accordées sur l'étude PLUIH et les investissements RAM pour un montant de 21 090 €, la subvention régionale pour la mise en location de vélos électriques (14 600 €), la participation du Département pour les aides aux entreprises (120 000 €) et de nouvelles subventions (acomptes en 2021) pour le projet de rénovation de la piscine d'Aizenay et l'extension de l'Office de tourisme d'Aizenay (1 466 200 €).
- ❖ Un emprunt d'équilibre de **2 382 000 €** est nécessaire compte tenu des investissements importants inscrits cette année.
- ❖ Le remboursement du prêt de 220 000 € (avance de trésorerie) attribué à Vendée Expansion pour la zone Espace Vie Atlantique
- ❖ La mutualisation informatique d'un montant de 113 598 €, qui correspond au remboursement des communes sur la partie investissement.

Données financières et ratios :

	2018	2019	2020	2021	Moyenne nationale des CC de 30 000 à 50 000 hab. en 2018*
Epargne brute ou CAF brute	3 507 064 €	3 603 398 €	3 760 267 €	1 637 984 €	
Epargne nette ou CAF nette	3 439 493 €	3 532 930 €	3 686 775 €	1 440 984 €	
Fonds de roulement	2 499 405 €	3 533 105 €	5 271 100 €	159 285 €	
Encours de dette au 31 décembre	733 805 €	663 337 €	589 845 €	2 774 845 €	
Population INSEE au 1er janvier	43 645	44 170	44 582	45 120	
Ratio 1 - Dépenses réelles de fonctionnement / population	269,57 €	284,23 €	295,50 €	328,83 €	296,00 €
Ratio 2 - Produit des impositions directes / population	261,70 €	277,88 €	286,82 €	251,73 €	288,00 €
Ratio 3 - Recettes réelles de fonctionnement / population	354,32 €	365,85 €	391,37 €	365,13 €	349,00 €
Ratio 4 - Dépenses d'équipement / population (hors chap 204 - subventions d'équipement versées)	32,99 €	16,68 €	37,07 €	184,51 €	75,00 €
Ratio 5 - Encours de dette / population	16,81 €	15,02 €	13,23 €	61,50 €	198,00 €
Ratio 6 - DGF / population	44,55 €	42,74 €	41,14 €	39,45 €	52,00 €
Ratio 7 - Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	26,16%	28,08%	28,20%	27,59%	41,40%
Ratio 8 - Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal	<i>n'est plus calculé par la DGFIP</i>				
Ratio 9 - Marge d'autofinancement courant (DRF + remboursement dette)/RRF <i>plus le ratio est faible, plus la capacité à financer l'investissement est élevée</i>	76,52%	78,13%	75,93%	91,25%	90,20%
Ratio 10 - Dépenses d'équipement / recettes réelles de fonctionnement = taux d'équipement (hors chap 204 - subventions d'équipement versées)	9,31%	4,56%	9,47%	50,53%	21,50%
Ratio 11 - Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement = taux d'endettement	4,75%	4,10%	3,38%	16,84%	56,70%

*Source : www.collectivites-locales.gouv.fr - Etudes et statistiques locales - Les collectivités locales en chiffres 2020

	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	BP 2021
A Recettes courantes de fonctionnement	14 060 416	15 234 297	16 091 777	16 912 567	16 471 727
Variation en volumes (chaque année)		1 173 881	857 480	820 790	-19 106
variation en %		8,3%	5,6%	5,1%	-0,1%
Impôts et taxes	10 485 389	11 422 081	12 273 817	12 786 960,00	11 358 000
dont Fiscalité directe	7 232 567	8 049 515	8 254 018	8 524 158	3 132 000
CVAE	2 151 433	2 334 836	2 918 624	2 893 646	2 878 000
Autres fiscalités (Iffer, Tascom...)	1 101 389	1 037 730	1 010 975	1 342 886	987 000
FPIC			90 200	26 270	
Fraction de TVA					4 361 000
Dotations et participations	2 404 878	2 469 528	2 481 366	2 571 080	3 795 800
DGF interco	963 797	982 139	948 004	911 476	876 000
DGF compensation	982 596	962 078	939 988	922 802	904 000
Compensations fiscales	267 202	273 085	330 164	359 256	1 474 000
Autres dotations & participations	191 283	252 226	263 210	377 546	541 800
Produit des services, du domaine	679 082	1 147 439	1 125 795	1 113 039	1 123 200
Autres produits de gestion courante	437 520	112 756	133 571	361 512	144 727
Atténuations de charges	53 548	82 494	77 228	79 976	50 000
B Dépenses de gestion	11 029 449	11 654 817	12 453 444	13 083 666	14 395 900
Variation en volumes (chaque année)		625 368	798 627	630 222	584 882
variation en %		5,7%	6,9%	5,1%	4,2%
Charges de personnel	2 328 002	3 077 428	3 525 195	3 714 929	4 093 900
Charges à caractère général	1 334 040	1 416 886	1 602 040	1 876 609	2 839 600
Atténuations de produits	6 080 480	5 703 035	5 770 974	5 815 217	5 678 300
dont FNIGR	70 866	70 866	70 866	70 866	71 000
Attributions de compensations	5 308 768	5 131 263	5 131 263	5 101 078	5 086 300
DSC	700 000	500 000	500 000	500 000	500 000
Divers	846	906	68 845	143 273	21 000
Autres charges de gestion courante	1 286 927	1 457 467	1 555 235	1 676 911	1 784 100
Déficit budgets annexes	223 780	201 700	250 000	270 000	327 500
Indemnités et cotisations élus	173 047	175 465	177 318	179 002	202 000
Cotisation SDIS	391 354	455 941	547 929	602 708	610 500
Subventions aux associations	250 348	295 812	291 730	314 766	223 000
Autres participations et contributions syndicats	248 397	328 550	288 259	310 435	421 100
C CAF (épargne de gestion) (A-B)	3 030 967	3 579 481	3 638 333	3 828 901	2 075 827
Intérêts de la dette	68 343	32 269	29 259	26 117	33 000
dont intérêts antérieurs	68 343	32 269	29 259	26 117	33 000
dont intérêts nouveaux					
Produits financiers	0	13		13	
Solde opérations exceptionnelles (hors cessions)	-617 908	-40 160	-5 676	-42 530	-404 843
Produits exceptionnels (hors cessions)	28 158	38 109	65 982	21 764	3 000
Charges exceptionnelles (hors cessions)	646 066	78 269	71 658	64 293	407 843
D Epargne brute ou CAF brute (CAF+solde opérations exceptionnelles-intérêts)	2 344 716	3 507 064	3 603 398	3 760 267	1 637 984
Remboursement du capital	64 794	67 570	70 468	73 492	197 000
dont capital antérieur	64 794	67 570	70 468	73 492	77 000
dont capital nouveau					120 000
E Epargne disponible ou CAF nette (CAF brute-remboursement capital dette)	2 279 922	3 439 494	3 532 930	3 686 775	1 440 984
	16,22%	22,58%	21,95%	21,80%	8,75%
Amortissement	2 622 111	2 217 437	1 953 840	1 600 273	1 230 000
Reprises	37 536	60 543	53 097	255 161	35 000
Solde	2 584 575	2 156 894	1 900 743	1 345 111	1 195 000
F Résultat comptable de l'exercice (section de fonctionnement)	-239 859	1 350 170	1 702 655	2 415 155	442 984
G Dépenses d'investissement	3 415 996	3 413 563	3 101 691	3 588 484	11 822 715
Subventions équipement aux communes	1 180 769	1 003 325	1 332 005	1 427 400	2 607 395
Très haut débit	1 070 226	970 545	970 545	197 537	395 100
Autres subventions versées			62 500		72 500
Immobilisations incorporelles (hors opérations)	54 377	41 587	33 854	27 172	94 677
PLUIH et PLU	134 777	109 319	101 049	64 788	338 065
Subventions Habitat bailleurs sociaux et communes				90 000	182 500
Abondement aux fonds de soutien liés au Covid 19 (Région et Département)				90 000	240 000
Immobilisations corporelles (hors opérations)	310 131	286 022	267 096	126 824	640 900
Mutualisation informatique (pour le compte des communes - investissement)				44 115	113 598
Local stockage et parking CCVB	16 533	595 209	24 980	51 871	3 237
Piscine Maché	461 780	155 832	2 411	21	
Agrandissement locaux secours catholique Le Poiré			50 305	44 523	533 057
Autres travaux voirie		25 732	84 511	279 930	451 027
Autres investissements (hors opérations)	99 774	191 051			85 000
Reversement FCTVA suite cessions				300 000	
Acquisition foyer soleil Apremont				220 000	
Avance de trésorerie Vendée Expansion				220 000	
Opérations	87 630	34 940	172 434	714 304	6 598 715
11 - Mise aux normes des piscines		18 240	14 756	243 684	184 568
12 - Rénovation piscine d'Aizenay		1 053	13 560	192 009	4 000 000
13 - Rénovation piscine Le Poiré					100 000
14 - Parking gare Bellevigny	87 630	15 647	143 301	6 624	18 187
15 - Extension 2 siège CCVB			817	83 873	1 200 000
16 - Réhabilitation OT Aizenay				42 559	557 679
18 - Réhabilitation du château d'Apremont - Phase 1				15 858	533 057
19 - Rénovation bâtiment Cicadelle Aizenay				129 696	5 225
H Recettes d'investissement	274 014	538 478	600 811	1 125 974	2 887 916
FCTVA	192 212	372 692	94 349	141 550	861 928
Dotations et subventions	81 475	165 306	459 616	35 467	1 586 200
Autres recettes d'investissement	327	480	46 847	948 957	219 788
Remboursement avance de trésorerie Vendée Expansion					220 000
I Besoin de financement (G-H)	3 141 982	2 875 085	2 500 880	2 462 510	8 934 799
Excédent de fonctionnement capitalisé	415 826	1 045 916	314 561	1 810 957	1 165 050
Emprunts nouveaux					2 382 000
Dépenses exceptionnelles liées aux cessions					
Recettes exceptionnelles liées aux cessions		192 000	1 650	300 000	
J Résultat comptable de l'exercice (section d'investissement)	-206 375	452 155	-354 394	1 133 796	-4 389 749
K Résultat cumulé de l'exercice	-446 234	1 802 325	1 348 262	3 548 952	-3 946 764
L Variation du fonds de roulement	-862 060	756 409	1 033 701	1 737 994	-5 111 815
fonds de roulement initial	2 605 056	1 742 996	2 499 405	3 533 106	5 271 100
M Fonds de roulement net global	1 742 996	2 499 405	3 533 106	5 271 100	159 286
fonds de roulement de fonctionnement (en jours)	57,7	78,3	103,6	147,0	4,0
Encours existant au 1er janvier	866 170	801 376	733 805	663 337	589 845
Encours avec nouveaux emprunts au 31/12	801 376	733 805	663 337	589 845	2 774 845
Population	43 104	43 645	44 170	44 582	45 120
Encours par hab.	19	17	15	13	61
Annuité de la dette	133 138	99 840	99 727	99 609	230 000
Solvabilité ou capacité de désendettement (exprimé en année)	0,34	0,21	0,18	0,16	1,69
Taux d'endettement	5,69%	4,75%	4,10%	3,42%	16,84%

Budget Annexe Zones Communautaires

La section de fonctionnement s'équilibre à 7 532 900 €.

La section d'investissement s'équilibre à 7 351 400 €.

Les dépenses

Elles concernent principalement (hors écritures d'ordre et de stocks) :

- ❖ Les achats de terrains et les frais d'actes pour **626 100 €**.

Ce montant correspond à l'achat d'une maison et d'un terrain en DIA sur la zone Espace Vie Atlantique à Aizenay, d'un terrain sur Actipôle, d'un terrain pour la future zone des Minières à Bellevigny et divers frais d'acte.

- ❖ Les frais d'études et d'aménagement pour **2 932 400 €**, dont 816 538 € de report 2020.

Sont principalement prévus le commencement et la poursuite des travaux sur les zones en cours, notamment l'extension d'Espace Vie Atlantique Nord et l'Orgerière à Aizenay, Chantemerle à Bellevigny, les Amblardières à St Denis la Chevasse et route de la Roche à la Genétouze.

- ❖ Les remboursements d'emprunts pour **167 335 €** (capital et intérêts).

- ❖ Le report du déficit 2020 pour **1 305 465 €**.

Les recettes

Elles proviennent principalement (hors écritures d'ordre et de stocks) :

- ❖ De la vente de terrains aménagés pour **1 622 700 €** dont 137 992 € de report 2020.

- ❖ D'un emprunt d'équilibre à hauteur de **3 408 600 €**.

Budget Annexe Bâtiments Economiques

La section de fonctionnement s'équilibre à 440 000 €.

Une somme de 15 000 € est inscrite en créances admises en non-valeur. Elle concerne les impayés de loyers sur la pépinière du Poiré sur Vie pour lesquels une provision pour risques et charges a été constituée en 2020. Cette dépense sera donc compensée en recettes par la reprise de la provision. Une étude diagnostic pour la création de bureaux partagés tiers lieux est également prévue pour la gare de Bellevigny, dans le cadre du PCAET.

La section de fonctionnement est financée par les loyers des pépinières, des ateliers-relais et des locaux commerciaux. L'excédent de fonctionnement 2020 reporté s'élève à 124 125,74 €.

La section d'investissement s'équilibre à 662 000 €.

Outre le remboursement des emprunts pour un montant de 180 800 €, des frais d'études pour l'aménagement des locaux de la gare de Bellevigny et la création d'un restaurant d'entreprises sont prévus (120 000 €), ainsi qu'une provision pour la réalisation de ces projets (200 000 €). Le tout est financé par un emprunt à hauteur de 247 000 €. Le déficit d'investissement 2020 reporté s'élève à 73 041,23 €.

Budget Annexe Office de Tourisme

La section de fonctionnement s'équilibre à 478 000 €.

Les principales dépenses de fonctionnement proviennent des animations (42 600 €), de l'achat de petit équipement pour le réagencement de l'OT d'Aizenay et la signalétique (22 400 €), des encarts publicitaires et la création d'une carte touristique (25 900 €) mais surtout des charges de personnel (290 100 €), permanents et saisonniers, avec un nouveau poste de médiateur culturel et la prise en charge de 50% du poste de chargé de mobilité sur une année complète.

Ce budget est subventionné par le Budget Général à hauteur de 327 500 €. Il est également financé par les entrées et ventes de produits au château d'Apremont et la participation aux animations (67 918 €), ainsi que par la taxe de séjour (35 000 €). L'excédent de fonctionnement 2020 reporté s'élève à 47 582,10 €.

La section d'investissement s'équilibre à 65 300 €.

Les investissements concernent l'acquisition d'un véhicule aménagé pour l'itinérance de l'OT (investissement programmé en 2020 mais non réalisé), l'achat de matériel informatique et audiovisuel et divers. Ces dépenses sont financées par un virement de la section de fonctionnement et du FCTVA.

Les gros investissements prévus (réhabilitation du château d'Apremont phase 1 et réhabilitation du bureau d'informations touristiques d'Aizenay), ainsi que les charges d'entretien et de gestion y afférentes seront pris en charge directement sur le Budget Général.

Le déficit d'investissement 2020 reporté s'élève à 1 540,84 €.

Budget Annexe Ordures Ménagères

Section de fonctionnement

Elle s'équilibre à 4 787 200 €.

Les dépenses de fonctionnement

Elles concernent principalement :

- ❖ Les charges à caractère général pour **1 695 800 €** dont :
 - Les contrats de prestation (VEOLIA) pour 1 452 500 €
 - La fourniture des sacs jaunes et autres matériels pour 62 000 €
 - L'entretien des bâtiments et des espaces verts pour 40 000 €
 - La maintenance des différentes installations (alarmes, barrières, portails,...) et logiciel pour 45 500 €
 - Le remboursement des charges de structure au Budget Général pour 20 100 €.

❖ Les charges de personnel pour **595 000 €** dont 450 000 € pour le remboursement des frais de personnel au Budget Général de la CCVB et 144 000 € pour le remboursement des frais de personnel extérieur (communes pour notamment l'entretien des points tri, Tremplin pour intérim).

- ❖ Les autres charges de gestion courante pour **1 520 000 €** :

Il s'agit essentiellement des cotisations Trivalis :

- Le traitement des Ordures Ménagères, du tri sélectif et des déchèteries
- Les achats de composteurs
- Le financement des équipements de traitement
- Les charges de structures Trivalis.

- ❖ Des dépenses imprévues pour **150 000 €**.

- ❖ Le virement à la section d'investissement pour **520 200 €**.

- ❖ Les amortissements pour **260 000 €**. On retrouve ce montant en recettes d'investissement.

- ❖ Les charges financières et charges exceptionnelles pour **46 200 €**.

Les recettes de fonctionnement

❖ Il s'agit essentiellement des redevances pour l'enlèvement des ordures ménagères pour 3 700 000 €. Les redevances 2021 n'ont pas été modifiées par rapport à 2020, 1^{ère} année de la mise en place de la redevance incitative. Pour rappel, cette dernière est composée :

- **D'une part fixe annuelle** (abonnement au service) qui varie en fonction du volume du bac d'ordures ménagères. Cette partie permet de couvrir le financement des charges fixes indépendantes du tonnage de collecte d'ordures ménagères collecté. Cette part comprend 6 levées du conteneur ou 15 ouvertures de tambours des colonnes enterrées. Elle comprend également l'accès gratuit aux déchèteries du territoire sans limitation du nombre de passages ainsi que la collecte des sacs jaunes.
- **D'une part variable** qui varie en fonction du volume du bac à ordures ménagères. Elle comptabilise les levées ou ouvertures de tambours supplémentaires ainsi que les ouvertures de tambour pour les apports occasionnels.

❖ Des produits exceptionnels pour **492 995 €** dont 300 000 € pour la régularisation des contributions 2020 versées à Trivalis, ainsi qu'un report de 192 318 € (subvention ADEME pour la mise en place de la redevance incitative).

❖ L'excédent 2020 reporté pour **561 204,12 €** contre 590 901,48 € en 2020, d'où un déficit de fonctionnement sur l'exercice de 29 697,36 €.

Section d'investissement

Elle s'équilibre à **1 910 000 €**.

Les dépenses d'investissement

Elles concernent principalement :

- ❖ Des dépenses imprévues pour **70 000 €**.
- ❖ Le remboursement d'emprunt pour la déchèterie de St Paul à hauteur de **20 000 €**.
- ❖ Des immobilisations incorporelles pour **200 000 €** correspondant principalement à une provision pour le lancement d'études pour la réhabilitation et la mise en conformité des déchèteries du territoire.
- ❖ Des acquisitions d'immobilisations et des travaux pour un montant global de **1 580 000 €**, dont :
 - Les achats de colonnes de tri, bacs OM
 - Du matériel et des travaux divers sur les déchèteries.

Les recettes d'investissement

Elles concernent les postes suivants :

- ❖ Le report de l'excédent d'investissement 2020 pour **966 107,9 €**.
- ❖ Le virement de la section de fonctionnement pour **520 200 €**.
- ❖ Les amortissements pour **260 000 €**.
- ❖ Le FCTVA pour **149 001 €**.
- ❖ Le report de la subvention Ademe sur la mise en place de la redevance incitative (partie investissement) pour **14 691 €**.

Budget Annexe Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à **113 400 €**.

L'exercice 2020 se solde par un excédent de 3 361,08 €. Cependant, hors report de l'excédent 2019, l'année 2020 se solde par un déficit de 9 804,25 €.

Afin de limiter ce déficit et pour ne pas trop augmenter les tarifs, les frais de personnel ne seront répercutés qu'à hauteur d'environ 5% et le remboursement des charges de structure au Budget Général à hauteur de 50%.

Les tarifs du service 2021 ont été votés par délibération du 23 novembre 2020 avec une augmentation de 2%.

Par ailleurs, la convention signée avec Vendée Eau en 2020 pour subventionner la réhabilitation d'installations ANC se trouvant sur le périmètre de protection de la retenue d'Apremont se poursuit en 2021. La communauté de communes encaissera les subventions versées par Vendée Eau puis les reversera aux particuliers ou entreprises éligibles. Il s'agit donc d'une opération pour compte de tiers retracée comptablement en **investissement pour un montant global de 42 500 €**.